ASSOCIATION GYNELOG Logiciel MedyCS 8, rue des Capucines 31500 TOULOUSE www.gynelog.asso.fr



Saint Herblain, le 24/01/2018

PROCEDURE ROSP 2018

Chers Adhérents,

La procédure de saisie concernant les ROSP 2017 a changé, à valider **avant le 31** janvier 2018.

Suivez ces écrans pas à pas.

Connectez-vous sur espace pro <u>avec votre CPS</u> (<u>https://espacepro.ameli.fr</u>) (1) et validez le certificat s'il vous le demande (2).

sionnesante:_mpp=uded_pagetaber=vp_rogin_page

	Sélectionner un certificat po	CAT our vous authentifier sur espacepr	o-cps.ameli.fr:443.		
	Objet	Émetteur	Série		1
ce	810000596311	GIP-CPS CLASSE-1	00E5B891		
				2	for
	A Informations relatives a	u certificat	ОК	Annuler	uha tem
N	d'Assurance Maladie *	Insérez la carte et o bouton "Vous conne s *	cliquez sur le ecter".	3. Annuler Annuler Sélectionne Sélectionne Sélectionne COMPTI BLOQUI Commer débloque	
-		2 Intos CPS		_	
	Vous connecter	d IIII II		COL	
	? * Champ(s) obligatoire(s)	Vous connecter		Con déb	nmer loqu

Si vous ne savez pas comment faire ou si cela ne fonctionne pas, contactez la hotline au 0 811 709 710.

Une fois connecté, cliquez sur « Nouveau ! Ma convention »

Maladie Espace	pro
Activités 👻 Services patient 👻 Commandes 👻 Gestion d	lu compte 👻 Boîte à
Activités	Services pa
PAIEMENTS	Protocoles de
Nouveau ! Mes paiements	Prescription c
Tiers payant : recherche par date de paiements	brouillons, Ge
Tiers payant : recherche par date d'actes	En insérant la
Relevés mensuels de paiements	disposerez de
Rémunération spécifique médecin traitant ALD	Autres serv
Gardes et astreintes	
Indus	BESOIN
PRATIQUE	Contactez
Nouveau ! Ma Convention	0,06 €/mn + p
Patientèle médecin traitant	
Horaires de cabinet	Facturat
Référentiels et Mémos	Nouvelle
Relevé individuel d'activité et de prescriptions	Tchatez e
Déclarer un décès à l'INSERM	
Poarde	

Une fois la page chargée (qques secondes de patience...), cliquer sur « déclarer mes indicateurs » .



Vous avez alors accès à deux onglets : S'il n'est pas sélectionné, cliquez sur « Forfait structure Volet 1 »

FORFAIT STRUCTURE VOLET 1 Indicateurs déclarés : 2/3

Merci de faire parvenir les copies de vos pièces justificatives à votre CPAM en cliquant sur 🔯 dédiée à chaque indicateur ou par courrier à l'adresse postale suivante : CPAM de LOIRE-ATLANTIQUE 9, rue Gaëtan Rondeau 44958 NANTES

Vous ne devez pas nous envoyer de documents contenant des données médicales. Les pièces justificatives envoyées seront utilisées uniquement dans le cadre du télé service « Convention ».

Vos pièces justificatives doivent être chargées dans les formats suivants : .pdf/.doc/.docx/.odt/.zip/.7z/.jpeg/.png Attention, leur taille maximale est 10 Mo.

Le volet 1 du forfait structure est dédié à l'accompagnement des médecins dans l'équipement du cabinet pour faciliter la coordination des soins et le suivi des patients. Les indicateurs de ce volet sont des prérequis qui doivent être tous atteints pour permettre de percevoir la rémunération correspondante et déclencher celle des indicateurs du volet 2.

En savoir 🕀 (LAP) certifié par	 Logiciel métier avec LAP certifié DMP compatible Disposer d'un logiciel métier avec logiciel d'aide à la prescription la HAS et compatible Dossier Médical Partagé (DMP) Merci de renseigner vos logiciels en cliquant sur 	1
RENSEIGNER	N.B. : il peut s'agir du même logiciel pour les trois indicateurs. Votre logiciel métier : MEDYCS - 7 - ASSOCIATION GYNELOG VPièce justificative validée par la CPAM	
RENSEIGNER	Votre logiciel d'aide à la prescription : <i>à renseigner</i> .	
RENSEIGNER	Votre logiciel compatible DMP : 🕖 <i>à renseigner.</i>	
En savoir 🕀	2 Type de messagerie sécurisée de santé	 ✓ 2

Il faut alors cliquer sur les différents bouton « renseigner » et selectionner votre version MedyCS qui est DMP compatible et agréé LAP (logiciel d'aide à la presription).

En principe, si vous avez déjà rempli les ROSP les années précédentes, au moins un des items le logiciel métier MedyCS portera déjà la mention « v pièce justificative validée par la CPAM » comme sur l'image ci-dessus.

Quand vous renseignerez les autres items (« Votre logiciel d'aide à la prescrition » et « votre logiciel compatible DMP »), **vous n'aurez** <u>pas</u> à renvoyer une pièce justificative. Celle que vous avez déjà envoyé fera foi.

Si <u>aucun</u> de ces indicateurs du point 1 ne porte la mention « v pièce justificative validée par la CPAM », il faudra demander à Gynelog votre certificat d'adhésion que l'on vous enverra si vos cotisations sont à jour, bien sûr (licence logicielle, adhésion à l'association, +/- cotisation Pyxvitale).

Pour renseigner les items manquants du point 1 (« Votre logiciel d'aide à la prescrition » et « votre logiciel compatible DMP » dans l'exemple ci-dessus), cliquer sur le bouton « renseigner » puis cherchez votre version de MedyCS

LOGICIEL D'AIDE À LA PRES	CRIPTION CERTIFIE	É HAS (LAP)	×		
Recherchez votre logiciel en le saisissant ou sélectionnez-le dans la liste.					
NOM DU LOGICIEL	VERSION	ÉDITEUR	ır 🕀		
MEDYCS	8.0.0.7	ASSOCIATION GYNELOG			
MEDYCS	8.x	ASSOCIATION GYNELOG			
MEDYCS	9.x	ASSOCIATION GYNELOG			
			-		
		FERM			

Une fois validé, il faut alors transmettre ces renseignements.

Cliquer sur le bouton « Transmettre« en bas de la page . Vous recevez un message de validation de cette action.

Vous devez alors avoir un affichage correspondant à cela :

~	1	Logiciel métier avec LAP certifié DMP compatible	En savoir 🕀
		Disposer d'un logiciel métier avec logiciel d'aide à la p la HAS et compatible Dossier Médical Partagé (DMP)	rescription (LAP) certifié par
		Merci de renseigner vos logiciels en cliquant sur	ENSEIGNER
		N.B. : il peut s'agir du même logiciel pour les trois indi	cateurs.
		Votre logiciel métier :	
		MEDYCS - 9.x - ASSOCIATION GYNELOG	RENSEIGNER
		✓ Pièce justificative validée par la CPAM	
		Votre logiciel d'aide à la prescription :	
		MEDYCS - 9.x - ASSOCIATION GYNELOG	REINSEIGNER
		✓ Pièce justificative validée par la CPAM	
		Votre logiciel compatible DMP : 🕖	
		MEDYCS - 9.x - ASSOCIATION GYNELOG	RENSEIGNER
		Pièce justificative validée par la CPAM	
~	2	Type de messagerie sécurisée de santé	En savoir 🕀
		Disposer d'une messagerie sécurisée de santé	Boite personnelle MSSanté 🔹
		Pièce justificative validée par la CPAM	
		Modèle d'attestation à faire parvenir à la CPAM	l.
~	3	Affichage des horaires sur annuaire santé	En savoir 🕀
		Affichage des horaires d'ouverture du cabinet dans an	nnuaire 💿 OUI 💿 NON
		de santé	
		comment faire ?	

En ce qui concerne le point 2 (la messagerie sécurisée de santé), si vous utilisez Apicrypt, transmettez à votre CPAM le certificat que vous a envoyé cette association Apicrypt. Pour envoyer vos différents justificatifs, si votre ordinateur est paramétré avec une application de

messagerie, vous pouvez cliquer sur l'enveloppe jaune . Si ce n'est pas le cas, vous enverrez les pièces justificatives par courrier à l'adresse qui figure en haut de la page suivant votre déclinaison départementale : Exemple



Si vous n'avez pas Apicrypt, il est encore temps d'ouvrir votre compte MSSANTE Aller à l'adresse : <u>https://cms.mssante.fr/</u>, cliquer sur « J'active mon compte ». Suivez toutes les étapes scrupuleusement (c'est immédiat et gratuit).

puis remplissez le point 2 de l'onglet 1 des ROSP avec « Boite personnelle MSSANTE ».

2	Type de messagerie sécurisée de santé	En savoir 🕀		
	Disposer d'une messagerie sécurisée de santé	Boite personnelle MSSanté	•	

Vous pouvez ensuite passer au volet 2 des ROSP

Cliquer là :

FORFAIT STRUCTURE VOLET 1 Indicateurs déclarés : 2/3	FORFAIT STRUCTURE VOLET 2 Indicateurs déclarés : 0/4
	\sim

Il faudra ensuite remplir les 4 items suivant votre situation.

	P	Ce deuxième volet du forfait structure valorise les démarche parcours de soins au sein des cabinets médicaux ou en recou Chaque indicateur est mesuré indépendamment des autres. rémunération de ce deuxième volet est conditionné par l'atte indicateurs du premier volet	s d'appui a urant à des Le déclenc einte de l'ir	au patient dans le s services extérieurs. chement de la ntégralité des	
~	1	Capacité à coder les données médicales Capacité à coder certaines données pour produire ou alimenter des registres de patients	OUI	En savoir 🕣	
~	2	Prise en charge coordonnée Valoriser la démarche de prise en charge cordonnée : participation à une équipe de soins primaires (ESP), une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), à des réunions de concertation pluridisciplinaire (au moins 4 par an) ✓ Pièce justificative validée par la CPAM	 OUI 	En savoir 🕣 NON	
~	3	Amélioration des services offerts aux patients Amélioration des services offerts aux (prise en charge de rendez-vous avec le médecin correspondant, accompagnement des parcours complexes, organisation de la prise en charge médico-sociale,)	⊛ OUI	En savoir 🕢	
~	4	Encadrement des étudiants en médecine Valoriser l'encadrement des jeunes étudiants en médecine	 OUI 	En savoir 🕀	

Cliquez à chaque fois sur « en savoir + » pour avoir les détails sur ce que vous déclarez. Le point 1 peut concerner par exemple les registres Gynerisq, les registres régionaux de cancéro, Fivnat ou les réunions de diagnostic anténatal. A faire valider par votre CPAM.

Le point 2 concerne les réunions multidisciplinaires auxquelles vous participez. Joindre l'attestation de votre responsable.

Le point 3 n'est pas clair et nous attendons des réponses des CPAM. Nous pensons que nous pouvons considerer, par exemple, que les calendriers partagés avec des correspondants, comme MonDocteur.com synchronisable avec MedyCS, répondent à ce critère.

Attention : toutes ces déclarations vous engagent personnellement sur l'honneur. Des contrôles auront sans doute lieu et toute fausse déclaration pourrait faire l'objet de sanction.

Bien Amicalement

O. MULTON